

MARCHES DE TRAVAUX

# REGLEMENT DE CONSULTATION

**POUVOIR ADJUDICATEUR :**

Ville d'Epernon  
Représentée par **Monsieur François Belhomme**  
Mairie : 8, rue du Général de Gaulle  
28 230 – Epernon  
Tel. : 02.37.83.40.67

**OBJET DE LA CONSULTATION :**

**PIOCHAGE DES ENDUITS DE LA FACADE DE LA MAISON DU 5-7 PLACE DU CHANGE**  
(inscrit au titre des MH)  
**5-7 PLACE DU CHANGE**  
**28230 EPERNON**

**LA PROCEDURE DE CONSULTATION EST LA SUIVANTE :**

**PROCÉDURE ADAPTÉE**

*Marché passé sur procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-1  
du code de la commande publique*

**DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES :**

**Lundi 28/09/2020**

**avant 12h00 heures**

## REGLEMENT DE LA CONSULTATION (R. C.)

### SOMMAIRE

<b>N° des articles</b>	<b>DESIGNATION DES ARTICLES</b>	<b>PAGES</b>
1	OBJET DE LA CONSULTATION	3
2	CONDITIONS DE LA CONSULTATION	3 à 4
3	PRESENTATION DES OFFRES	4 à 6
4	OUVERTURE DES PLIS	7
5	CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES	8
6	MODALITES ESSENTIELLEMENTS DE FINANCEMENT DU MARCHE	9
7	RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	8
8	VISITE RECOMMANDEE	8

## **ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONSULTATION**

La présente consultation concerne la réalisation des prestations suivantes :

Marché de travaux  
**PIOCHAGE DE LA FACADE DU 5-7 PLACE DU CHANGE**  
(inscrit au titre des MH), Place du Change – 28 230

## **ARTICLE 2 - CONDITIONS DE LA CONSULTATION**

### 2.1 - Mode de la consultation

**Procédure adaptée ouverte**, soumise aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique.

Le présent marché sera passé sous forme de **marchés à prix global et forfaitaire** uniquement

### 2.2 - Décomposition en lots

Le marché est regroupé en 1 lot :

- **Lot n° 1 – Installations de chantier / Maçonnerie / étaielement**

Le présent marché ne comporte pas de tranches.

### 2.3 - Délai d'exécution

- Date prévisionnelle de début de la période de préparation de chantier :  
**Novembre 2020 – S46**
- Date prévisionnelle de début d'exécution des travaux :  
**Novembre 2020 – S47**
- Délai de réalisation :  
**1 semaine de préparation et d'installation de chantier**  
**4 semaines de chantier**  
**1 semaine de nettoyage / démontage**

### 2.4 - Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

### 2.5 – Mode de règlement.

Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement.

## 2.6 – Modifications de détail au dossier de consultation et renseignements complémentaires éventuels.

### Pour les modifications de détail :

La personne publique se réserve le droit d'apporter au plus tard **15 jours** avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de Modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier ainsi modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

### Pour les renseignements complémentaires éventuels

La personne signataire du marché communiquera **six jours** au plus tard avant la date limite de réception des offres les renseignements complémentaires éventuels.

## 2.7 - Contenu du dossier de consultation

Ce dossier de consultation comprend les pièces suivantes :

- Acte d'engagement ;
- Décompte du prix global et forfaitaire (DPGF) ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) ;
- Règlement de consultation
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) ;
- Plans de l'architecte du patrimoine G. Trouvé à Chartres
- Planning prévisionnel des travaux
- Rapport Amiante Avant travaux
- Rapport Plomb Avant travaux
- Arrêté de l'autorisation de travaux complété le cas échéant de ses attendus

## **ARTICLE 3 – PRESENTATION DES OFFRES**

Le dossier est à télécharger sur l'URL suivante : <https://www.amf28.org/eperon>

Il est rappelé que le (ou les) signataires doivent être habilités à engager la société.

### 3.1 – Remise des offres

#### 3.1.1 – En cas de transmission des offres par voie électronique

Adresse du profil acheteur <https://www.amf28.org/eperon>

### 3.1.2 – Remise des offres

#### **A - CANDIDATURE**

##### **Tous les candidats devront fournir les pièces suivantes :**

- Document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat
- Une lettre de candidature - La déclaration du candidat :

Les candidats doivent utiliser les formulaires disponibles sur le site :

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

**DC1** (lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr) , thème : marchés publics) et, **DC2** (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr), thème : marchés publics) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr). Ils contiendront les éléments indiqués ci-dessous :

##### ***Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus dans le Code des marchés publics :***

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 du code de la commande publique.
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail ;

##### ***Les renseignements concernant les qualification et/ou références professionnelles du dirigeant et des personnels mis en place pour ce marché de travaux permettant de justifier la capacité technique de l'entreprise tels que prévus dans le Code des marchés publics :***

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années, ou de l'année en cours pour les entreprises nouvellement créées.
- Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée si nécessaire, d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux; Pour les entreprises nouvellement créées, elles peuvent transmettre la liste de leurs ouvrages équivalents réalisés auparavant par le personnel qui sera mis en place pour ce présent marché de travaux. Cette liste précisera l'année de réalisation, l'édifice, la maîtrise d'ouvrage, l'architecte, le montant de l'opération et la date de réalisation. L'ensemble sera appuyé par des photographies générales de l'édifice et de détails d'exécutions réalisés par la personne concernée;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique et le personnel dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ;
- Les CV du dirigeant et du personnel mis en place pour ce marché de travaux.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autre opérateur économique sur lequel il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

Autre justificatif :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels, responsabilité civile et assurance décennale.

**NOTA :** Avant de procéder à l'examen des candidatures, si l'on constate que des pièces visées ci-dessus sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai maximum de 10 jours. Les autres candidats qui ont la possibilité de compléter leur candidature, en seront informés dans le même délai.

- Dans le cas de groupement, chaque entreprise du groupement fournit son propre formulaire DC2 ou équivalent.

- **Visite non obligatoire**: cette visite non obligatoire est toutefois fortement recommandée pour bien connaître le monument et se rendre compte des difficultés d'accès. Prendre RDV en Mairie.

-

Le marché ne pourra être attribué à un candidat que sous réserve que celui-ci produise dans un délai de **5 jours** calendaires les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents (à ce titre, le candidat peut insérer dans l'enveloppe les attestations fiscales et sociales conformément aux articles R2143-6 à R2143-10 du code de la commande publique).

## **B - OFFRE**

Le contenu de l'offre pour les lots :

- L'acte d'engagement : dûment complété et signé, pour le ou les lots auxquels le candidat souhaite répondre.
- Le Décompte du prix global et forfaitaire (DPGF) .  
Les Quantités appréciées par l'architecte ne doivent pas être modifiées sur les D.P.G.F. Elles pourront faire l'objet d'observations dans le mémoire technique si l'entreprise le juge nécessaire avec un prix de détail annexé et reporté sur l'acte d'engagement dans le cadre prévu à cet effet à l'article **2.3.2. de l'AE**.
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) : à accepter sans modification et dûment datée et signée
- Le mémoire technique propre à l'opération :
  - . Détail des moyens humains et techniques prévus : **1 page A4 maximum**
  - . Planning prévisionnel : **1 page A4 maximum**
  - . Mode opératoire des travaux envisagés : **2 pages A4 maximum**
- Les assurances décennales et de responsabilité civile de l'entreprise.

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française.

Les candidats sont informés que le pouvoir Adjudicateur conclura le marché dans l'unité monétaire suivante : €URO.

3.1.3 – En cas de transmission d'une copie de sauvegarde (pour les offres électroniques) :

**Sans objet**

**ARTICLE 4 – OUVERTURE DES PLIS**

**CANDIDATURE :**

Lors de l'examen des candidatures, si le pouvoir adjudicateur constate que les pièces demandées sont absentes ou complétés, il pourra demander aux candidats concernés de produire ou de compléter ces pièces dans un délai de dix jours maximum, à compter de la réception de cette demande.

Le pouvoir adjudicateur éliminera les candidats qui n'ont pas la qualité pour présenter une offre ainsi que ceux qui ne présentent pas les qualifications Qualibat exigées ou équivalentes ou dont les capacités professionnelles, techniques et financières paraissent insuffisantes au vu de l'objet du marché.

Rappel : Qualifications Qualibat conseillées :

LOT n°1 - Maçonnerie - Pierre de Taille  
Restauration pierre de taille et maçonnerie du patrimoine ancien 2183  
Restauration pierre de taille et maçonnerie des monuments historiques 2194

**OFFRE :**

***notée sur 100 pts décomposée de la manière suivante :***

**A°) Critères techniques : noté sur 60 pts**

**La valeur technique** est évaluée sur le mémoire technique mentionné à l'article 3.1.2 – Remise des offres – Chapitre B – Offre  
**Valeur technique** de l'offre (60 %)

La valeur technique de l'offre notée sur 60 points décomposés comme suit :

- . Détail des moyens humains et techniques prévus : ***noté sur 20 pts***
- . Planning prévisionnel : ***noté sur 10 pts***
- . Mode opératoire des travaux envisagés : ***noté sur 30 pts***

## **B°) Critère financier : noté sur 40 pts**

### **le prix des prestations (40 %) noté sur 40 pts**

La note maximale sera attribuée à l'offre la moins disante. Pour les autres offres, la formule suivante sera appliquée :

$$N = (P1/PN)X40$$

Dans laquelle :

- N= Note sur 40 de l'offre jugée
- P1= Montant de l'offre la moins disante
- PN= Montant de l'offre jugée

Lors de l'examen des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de se faire communiquer les décompositions ou sous-détails des prix, ayant servi à l'élaboration des prix, qu'elle estimera nécessaires.

Le candidat ayant reçu la meilleure note finale sera classée en première position puis chaque candidat sera classé par ordre décroissant.

En vertu du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve en outre la possibilité de négocier avec les candidats ayant déposés une offre. La négociation est menée par écrit et indépendamment lot par lot. Elle peut porter sur l'ensemble des éléments de l'offre.

Une audition avec les candidats les mieux classés par lot sera menée en Mairie ; la date de cette audition sera communiquée ultérieurement.

## **ARTICLE 5 – CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES**

Les offres sont à envoyer par voie électronique à l'adresse URL suivante :  
<https://www.amf28.org/eperon>

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et heure limites fixées par le présent règlement ne seront pas retenus.

***Les offres devront être remises impérativement avant la date et heure limites indiquées dans la page de garde du présent règlement.***



## **ARTICLE 6 – MODALITES ESSENTIELLEMENTS DE FINANCEMENT DU MARCHÉ**

### **Modalités de financement et de paiement :**

- Financement assuré par les ressources propres de **la Commune**.
- Délai de paiement : **30 jours**
- Avance forfaitaire dans les conditions du Code de la Commande Publique.
- Modalité de paiement : par mandat administratif.

## **ARTICLE 7 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Pour obtenir les **renseignements administratifs** qui leur seraient nécessaires, les candidats devront poser les questions à l'adresse de l'URL : <https://www.amf28.org/eperon>

Pour obtenir les **renseignements complémentaires techniques** qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront s'adresser à

AGENCE ALEXANDRE ANDREASSIAN  
Alexandre ANDREASSIAN - Architecte du Patrimoine  
7 rue des Sables 78220 Viroflay  
Tel : 07 81 09 68 96  
Mail : [atelier.des.sables@free.fr](mailto:atelier.des.sables@free.fr)

## **ARTICLE 8 – VISITE RECOMMANDEE**

Les visites se font uniquement sur rendez-vous. S'adresser au :

Services Techniques :  
875, rue des quatre filles  
28 230 Épernon  
Tel : 02.37.83.71.38  
[contact.ctm@ville-epernon.fr](mailto:contact.ctm@ville-epernon.fr)

Fait à Épernon – le 31 août 2020  
**Monsieur le Maire François Belhomme**  
Mairie : 8 rue du Général Leclerc  
28 230 - Épernon

.....  
**Fin de document**  
.....